

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet CONCERTO Nyoiseau sur la commune principale de l'AIOT rue du château d'eau 49500 SEGRE EN ANJOU BLEU.

La référence de votre dossier est A-3-1F8696W6B et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 03/05/2023 à 14h22 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**

- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **77877008100017**

Organisme : **OTE INGENIERIE**

Fonction : **Chargé d'Etude Environnement**

Personne morale

N° SIRET **42115601900059**

Raison sociale **CONCERTO DEVELOPPEMENT**

Forme juridique **SAS, société par actions simplifiée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

17 quai du président Paul Doumer

CS 90001

92400 COURBEVOIE

Signataire

Qualité : **Directeur Général**

Référent

Fonction : **Directeur des opérations**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **CONCERTO Nyoiseau**

Description des activités :

Le site tiendra place à l'Ouest de la commune de Segré-en-Anjou Bleu sur le territoire de l'ancienne commune de Nyoiseau. Le projet consiste en la construction d'un entrepôt à but locatif d'environ 12 000 m² en 1 cellule de 6 000 m² et 2 cellules de 3 000 m², l'objectif est de créer un entrepôt logistique frigorifique qui pourra être loué à une ou plusieurs sociétés pour le stockage de marchandises diverses. Le projet permettra de proposer, à un ou plusieurs locataires des surfaces de stockages adaptées à leur besoin et à la nature du risque présentées par les marchandises entreposées. Le bâtiment bénéficiera des mesures de maîtrise des risques efficaces et adaptées, permettant de : - réduire à son niveau minimum la probabilité d'apparition d'un phénomène dangereux comme l'incendie, - d'éviter tout risque de pollution du milieu naturel en cas d'intervention des services de secours pour l'extinction d'un incendie. Dans sa phase d'exploitation, L'activité générique d'un entrepôt est la suivante : -Réception de marchandises par camions -Déchargement de marchandises, - Stockage de marchandises (temps de stockage variable en fonction des produits et des destinations), - Division des lots au niveau de la zone de préparation, - Expédition de marchandises par camion.

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

rue du château d'eau

49500 SEGRE EN ANJOU BLEU

X : 404960

Y : 6741047

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m

- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **OUI**

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
1511	1511-2	Entrepôts frigorifiques	Volume présent 40000 m3	DC	
4735	4735-2-b	Ammoniac	Quantité susceptible d'être présente 1.5 t	DC	
2925	2925-1	Charge d'accumulateurs	Puissance maximale 51 kW	D	Le site disposera d'un local de charge de batteries des chariots élévateurs (charge produisant de l'hydrogène) de puissance supérieure à 50 kW Le site disposera de deux locaux de charge de batteries des chariots

2925	2925-2	Charge d'accumulateurs	Puissance maximale 601 kW	D	élévateurs (charge ne produisant pas d'hydrogène) de puissance supérieure à 600 kW. Un dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau (IOTA) a été déposé auprès des services de la DDT.
2.1.5.0	2	Rejets d'eaux pluviales	Surface 3.3 ha	D	

6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? **OUI**

Réseau public de distribution d'eau **OUI**

Volume maximum annuel (en m3) **600**

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduaires issues de l'exploitation de l'installation ? **OUI**

Origine et la nature des eaux résiduaires :

Le projet sera à l'origine de rejets d'eaux résiduaires liés aux besoins sanitaires du personnel et à l'entretien des locaux. Ces eaux seront envoyées vers le réseau de collectes des eaux usées pour être traitées par la station d'épuration de Segré en Anjou.

L'exutoire des eaux résiduaires :

Sur le réseau collectif avec station d'épuration

Est-il prévu un traitement ou prétraitement sur site des eaux résiduaires avant rejet ? **NON**

Est-il prévu un épandage ? **NON**

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? **OUI**

Origine et la nature des rejets :

Les rejets atmosphériques seront principalement liés aux rejets des véhicules à moteur, notamment : - les poids lourds qui alimenteront l'entrepôt (60 PL/jour au maximum), - les véhicules du personnel (70 VL/jour au maximum).

Est-il prévu des dispositifs de captation ou de traitements sur site ? **NON**

Autres sources :

Aucune

Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

L'exploitation du site engendrera principalement la production de déchets d'emballages (cartons, plastiques). Ces déchets seront triés à la source et envoyés vers des filières de valorisation /recyclage/élimination.

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **OUI**

Disposition en cas de sinistre

Prise d'eau sur le réseau incendie : **OUI**

Précisez : **poteaux incendies répartis sur le site**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

2 poteaux incendies délivrant 60 et 70 m³/h sont situés rue du château d'eau, à proximité du site. 5 poteaux incendies de 60 m³/h dotés d'aires de mise en station de 4 m X 10 m seront mis en place sur le site. Le volume d'eau total à disposition pour la défense incendie sera de 300 m³/h soit 600 m³ au total. Ce volume est en adéquation avec le calcul réalisé à partir du guide D9 de Juin 2020. Des extincteurs et des Robinets d'incendies armés seront placés au sein du site afin de permettre une intervention rapide du personnel en cas de départ de feu.

Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?

Non

Nom de l'autorisation ou de la déclaration	Date de dépôt	Organisme en charge de l'instruction
CONCERTO Nyoiseau	09/09/2022	DREAL

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

7 - Pièces justificatives

Mandat ou document signé par le déclarant vous autorisant à déposer la déclaration en son nom :

mandat de dépôt signé.pdf

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

PLAN CADASTRAL_A4.pdf

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

PLAN_MASSE-Nyoiseau.pdf

